



## Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

# COMITE DIRECTEUR REGIONAL

**Samedi 28 Novembre 2020 à 10h00**

**En visioconférence**

## PROCES VERBAL

Les membres du Comité Directeur Régional de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 21 membres sont présents sur 23 et 9 présidents sur 10 sont présents ou représentés.



### Présents :

#### **Convoqués :**

Mesdames : CHAPPAT Huguette, COMBES Christine, DESBOIS Brigitte, DUBOURG Maryline, EMERY Catherine, FERRIER Magali, JORDAN Véronique et VILAPLANA Sandrine.

Messieurs : AVAL Gérard, BAUDOUX Paul, COMBES Jean-Luc, DESSAINT Jean-Jacques, DUPREY David, LACAZE Laurent, LAVAL Dominique, MARITON Bruno, NEBOUT Gérard, PUEL Alain, PY Patrice, RODRIGUEZ Christophe et SANTOS-ROUSSEAU David.

#### **Invités :**

Mesdames : Magali FERRIER (présidente de l'Hérault), Roselyne PORTAL (présidente du comité Aveyron Lozère), Florence LARROQUE (présidente du comité du Quercy Garonne) et Aurore FILLIATRE (Adjointe au DT).

Messieurs : Yves DESDOIT (président du comité de l'Ariège), André FAESCH (président du comité du Gard), Richard BERGAMO (président du comité du Gers), André BOYRIE (président Hautes-Pyrénées), Jean CALVET (président du comité du Tarn), Bruno MARITON (président du comité Aude Pyrénées-Orientales), Patrick CHICANNE (Directeur Technique Régional) et Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial).

### Excusés :

**Convoqués :** Messieurs HAETTY Bruno et SANS Eric.

**Invités :** Monsieur Alexandre STEIN (président du comité de la Haute-Garonne)



Le Comité Directeur Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Projets de calendrier au 28/11/2020

Le Président ouvre la séance à 10h00 en indiquant que le Comité Directeur est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**1. Instances :**

1.1. Ouverture par le président

**2. Points sur les Pôles :**

2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières

2.1.1. Modification et validation du Règlement Intérieur – Article 22

2.1.2. Point sur les finances : modification des échéances financières vis-à-vis des clubs et des comités

2.1.3. Présentation et validation des nouveaux membres de la Commission de Discipline

2.1.4. Présentation et validation des membres de la sous-commission régionale du PSF

2.2. Pratiques sportives et Compétitions

2.2.1. Présentation de la reprise sportive

2.2.2. Présentation des modifications des textes réglementaires

2.2.2.1. Validation des règlements sportifs particuliers Jeunes et Seniors

2.2.2.2. Validation du règlements 3x3

2.3. Formation et Emploi

2.3.1. Présentation des modifications des actions PPF : U13

2.3.2. Point sur les Camps Été 2021 de la Ligue Occitanie

2.4. Promotion, Développement et VxE

**3. Agenda du Président**

3.1. Repas des collaborateurs ?

3.2. Réunion du Bureau Régional du samedi 12 décembre 2020 à 10h00 en visioconférence ou en présentiel

**4. Questions diverses**



## 1. Ouverture du Président


Le Président Jean-Jacques DESSAINT remercie les membres élus et les Présidents des Comités de leur participation à ce deuxième Comité Directeur en distanciel.

Pas facile de rester chez soi mais la situation devrait évoluer car des ouvertures se programment pour reprendre le sport dès le 15 décembre et retrouver les gymnases, de reprendre la saison sportive dès le 9 janvier pour les Jeunes et en février pour les Seniors.

Il présente aussi l'état des licenciés arrêtés au 25/11/2020 par rapport au 25/11/2019 afin de donner une vue d'ensemble des Comités.

Comité	Licences au 25/11/2019	Licences au 25/11/2020	% d'évolution à date	Licences 2019/2020	% d'évol. sans NL* fin de saison
0009 – Ariège	1164	1009	-13,3%	1235	-18,3%
0030 – Gard	2932	2505	-14,6%	3154	-20,6%
0031 – HauteGaronne	10162	9075	-10,7%	10608	-14,5%
0032 – Gers	2281	1919	-15,9%	2455	-21,8%
0034 – Hérault	4774	4067	-14,8%	5242	-22,4%
0065 – Hautes Pyrénées	2044	1725	-15,6%	2121	-18,7%
0081 – Tarn	2275	1834	-19,4%	2570	-28,6%
1166 – Aude/Pyrénées Orientales	3063	2594	-15,3%	3315	-21,7%
1248 – Aveyron/Lozère	2223	1641	-26,2%	2428	-32,4%
4682 – Quercy Garonne	2250	1892	-15,9%	2406	-21,4%
<b>LIGUE</b>	<b>33168</b>	<b>28261</b>	<b>-14,8%</b>	<b>35534</b>	<b>-20,5%</b>

\* sans prise de nouvelles licences



## 2. Points sur les Pôles :

### 2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières

#### 2.1.1. Modification et validation du Règlement Intérieur – Article 22 (Huguette CHAPPAT)

Le quorum du Bureau Régional est différent entre les Statuts et le Règlement Intérieur.

Demande de modification de l'article 22 du Règlement Intérieur pour mettre en concordance le Règlement Intérieur et les Statuts sur la présence des membres.

Dans les Statuts :

- Article 18.1 : « Pour le reste, le fonctionnement du Bureau est identique à celui du Comité Directeur. »

- Article 12.2 : « La présence du tiers au moins des membres du Comité Directeur est nécessaire pour la validité des délibérations. »

Dans le Règlement Intérieur :

- Article 22 : Réunions du Bureau Régional (2<sup>ème</sup> alinéa)

« La présence de la moitié au moins des membres est nécessaire pour la validation des délibérations. »

La proposition est :

La présence ~~de la moitié~~ **du tiers** au moins des membres est nécessaire pour la validation des délibérations.

La Secrétaire Générale Huguette CHAPPAT précise que le Règlement Intérieur est destiné à fixer des points non prévus dans les Statuts (Article 25.2 des Statuts).

Sachant que le fonctionnement du Bureau est indiqué dans les Statuts (Articles 18.1 et 12.2) est-ce que l'on doit rementionner la présence du tiers ou bien annuler la phrase dans l'article 22 du Règlement Intérieur.

Prise de parole par Jean-Luc COMBES et Brigitte DESBOIS en mettant en garde de la rédaction de cette modification « 3 personnes peuvent prendre des décisions ».

Huguette demande à Jean-Jacques la possibilité de prendre contact avec la Fédération le service juridique et Stéphanie PIOGER, de remettre ce point au prochain Comité Directeur.

Tous les membres présents donnent leur accord.

## 2.1.2. Point sur les finances (modification des échéances financières) (Eric RODRIGUEZ)

- Lors du dernier Bureau Régional : décision de reporter les échéances de prélèvement des F.F.R. des mois de Novembre et de Décembre 2020 / Absence des rencontres associées.

### INFORMATION SUR L'ÉCHÉANCIER FÉDÉRAL

#### ECHÉANCIER DES FACTURATIONS/PAIEMENT

Facturation Paiement	Mois	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Jun	Juil.	Août
		2020	2020	2020	2020	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021
Licences Assurances	X (20% N-1)	Paiement au 15	X (20% N-1)	Paiement au 15	X (20% N-1)	Paiement au 15	X (20% N-1)	Paiement au 15	X (solde N)	Paiement au 15			
Mutations			X (50% N-1)	Paiement au 15				X (solde N)	Paiement au 15				
Affiliations			X (Saison N)	Paiement au 15									
Extension « T »						X (Saison N)	Paiement au 15						
Extension « AS »								X (Saison N)	Paiement au 15				

Facturation faite sur la base N -1 avec une réduction de cet acompte de 15% de la somme totale (perte des licences)

Décalage de la facturation en Janvier 2021  
Paiement en Février 2021

8

(Caractère noire FFBB)

- FFBB : modification du montant de l'acompte 2 des licences et des assurances et décalage de deux mois de l'acompte sur les mutations
  - application de la remise sur les factures aux comités (acompte)
  - étude pour décaler l'acompte des mutations ou le solde des mutations pour les comités (calendrier resserré à deux mois)
- La Ligue suit la même répartition que la Fédération avec – 15% sur le 2<sup>ème</sup> acompte des factures envoyées dans les Comités en novembre avec paiement en décembre. Pour les mutations décalage de la facturation en janvier 2021 pour un paiement en Février 2021.

## 2.1.3. Affaires Juridiques (Gérard NEBOUT)

### 2.1.3.1. Dossier en cours

7 dossiers en cours de traitement

- Secteur Centre : 1
- Secteur Ouest : 3
- Secteur Est : 3

Gérard NEBOUT remercie les 3 responsables des secteurs : Anne-Lise PY, Gérard AVAL et Dominique LAVAL pour les travaux accomplis.

### 2.1.3.2. Proposition et validation des nouveaux membres de la Commission de Discipline

Deux nouveaux membres : Beyza BAYDUR – licenciée au Toulouse OAC (0031)  
Gérard BIRAN – licencié au Séméac O (0065)

Gérard NEBOUT demande au Comité Directeur de se prononcer sur cette proposition de l'intégration de deux nouveaux membres.

Pour : 20 / Contre : 0 / Abstention : 0 (Catherine EMERY n'a pas participé car non-présente au moment du vote)

**La proposition de l'intégration des 2 nouveaux membres est adoptée à l'unanimité.**

### 2.1.4. Présentation et validation des membres de la sous-commission régionale du PSF

- Demande de la FFBB de créer une sous-commission régionale PSF 2021 (Projet Sportif Fédéral)
- Sous-commission fédérale // Commission Régionale (aide à l'instruction des dossiers de demande de subvention déposés par les clubs)
- Règle de composition imposée par la FFBB :
  - Une personne par comité
  - Des membres de la Ligue Régionale
  - Le Directeur Technique Régional et Le Directeur Territorial seront associés aux travaux
- 1<sup>ère</sup> année travaux faits sur l'instruction des dossiers
- 2<sup>ème</sup> année travaux faits sur l'instruction des dossiers et le suivi du contrôle

Intervention de Brigitte DESBOIS, pour cette saison on repart sur le même principe, à ce jour pas de nouveautés sur les fiches.

Informations de l'ANS (Agence Nationale du Sport) : PSF 2020, suite à la COVID-19, les fonds des actions non faites vont être versés à un fonds dédié ou un fonds de solidarité.

Aide à l'emploi toujours un accompagnement pour 2021 par contre si suppression de l'emploi l'accompagnement devra être restitué.

Brigitte précise aussi que le CDOS 31 abonde dans le sens d'un fonds dédié pour les clubs.

Création du Pass'port : aide financière pour le paiement de la licence, l'aide versée à qui ?

Richard BERGAMO demande si cette mesure sera bénéfique que pour les nouvelles licences à compter de janvier 2021. Réponse : les modalités ne sont pas encore divulguées.



MEMBRES	NOM	PRENOM	N° de licence 20-21	Fonctions Ligue ou CD
Président - e				
Ligue	SANTOS-ROUSSEAU	David	VT834556	Secrétaire-Général Adjoint
Ligue	DUBOURG	Marilyne	VT711515	Trésorière Adjointe
Ligue	PY	Patrice	VT680257	Trésorier Général
Ligue	DESBOIS	Brigitte	VT630119	Membre du Comité Directeur Régional
Ligue	DESSAINT	Jean-Jacques	VT620537	Président
C0009 - Ariège	DESDOIT	Yves	VT530072	Président
C0030 - Gard	FAESCH	André	VT500088	Président
C0031 - Haute-Garonne	MEYSSELLE	Francis	VT620535	Membre du Comité Directeur Départemental
C0032 - Gers	AGOSTINI	Antoine	VT510137	Président d'Honneur
C0034 - Hérault	FERRIER	Magali	VT710143	Présidente
C0065 - Hautes-Pyrénées	TRUC	Danielle	VT480023	Membre du Comité Directeur Départemental
C0081 - Tarn	CALVET	Jean	VT600193	Président
C1166 - Aude/Pyrénées Orientales	MARITON	Bruno	VT630162	Président
C1248 - Aveyron /Lozère	PORTAL	Roselyne	VT620160	Présidente
C4682 - Quercy Garonne	LARROQUE	Florence	VT710246	Présidente
DIRECTEUR TECHNIQUE REGIONAL	CHICANNE	Patrick	VT690837	DIRECTEUR TECHNIQUE REGIONAL
DIRECTEUR TERRITORIAL	RODRIGUEZ	Eric	VT740207	DIRECTEUR TERRITORIAL



Le Président Jean-Jacques DESSAINT demande au Comité Directeur de se prononcer sur la composition de la sous-commission Régionale P.S.F. 2021 ?

Pour : 20 / Contre : 0 / Abstention : 0 (Catherine EMERY n'a pas participé car non-présente au moment du vote)

**La composition de la sous-commission Régionale P.S.F. 2021 est adoptée à l'unanimité.**

## 2.2. Pratiques sportives et Compétitions

### 2.2.1. Présentation de la reprise sportive (Aurore FILLIATRE)


Rappels des réunions Fédérales et le Commission Fédérale des Compétitions

- Présidents du 19/11/2020
- Compétitions du 23/11/2020


#### POSITIONNEMENT FEDERAL

- Loi d'urgence du 17 juin 2020 et possibilité de prendre des décisions dérogatoires sur les statuts et les règlements jusqu'au 31 décembre 2020.
- TOUTES nos dispositions règlementaires concernant nos compétitions devront être validées avant le 31 décembre 2020 (1 seul scénario possible).
- Hypothèses de reprise et de fin :
  - PROPOSITION Visio 23/11 depuis Mails 25 et 26/11 puis 27/11**
    - Jeunes : 09 janvier 2021      09 janvier 2021 (Coupe de France pour FFBB)
    - Seniors : 23 janvier 2021      13 février 2021 (FFBB)
    - Fin : 19 et 20 juin 2021      26 et 27 juin 2021 (FFBB)
- Suppression des Trophées Coupes de France Seniors
- Maintien des Coupes de France U17M et U18F
- Aspects financiers – reports des prélèvements des forfaits financiers pour les équipes de Championnat de France
- Réforme de la NM3 – vers un report d'une saison
- Possibilité de transmission des Règlements modifiés à la FFBB – Juridique pour avis, archivage en cas de litige (21/12/2020).

#### RAPPEL SUR LES INTERVENTIONS DU PREMIER MINISTRE DES 24 ET 26/11/2020



# INTERVENTION DU 24/11/2020



# INTERVENTION DU 26/11/2020

**Etape 1 – 28 novembre 2020**






- **Pratiquer une activité sportive extrascolaire en club pour les mineurs (moins de 18 ans) mais uniquement individuelle et en extérieur dans le respect d'un protocole sanitaire renforcé.**

**Etape 2 – 15 décembre 2020**

- **Le confinement sera levé**
- **Partout sur le territoire, un couvre-feu sera instauré de 21 heures à 7 heures du matin**
- **Toutes les activités extrascolaires pour les mineurs en intérieur et en extérieur pourront reprendre** (se tenir aussi pendant la période des fêtes. **Il s'agit des activités sportives pratiquées en club, selon les règles d'encadrement habituelles (bénévoles et salariés) mais dans le respect d'un protocole sanitaire renforcé** de limite de déplacement imposé (pas les 20 Km autour du domicile pour conduire l'enfant au club par exemple).

**Etape 3 – 20 janvier 2020**

- **les salles de sport et les restaurants pourront rouvrir.**
- **Possibilité pour les adultes de reprendre une activité de sport collective** (sport de contact en club en intérieur et en extérieur) si l'évolution de la situation sanitaire le permet.

5

Florence LARROQUE demande un éclaircissement par rapport à un décret paru par la DDCSPP du Tarn et Garonne concernant l'opposition – réponse : pas d'opposition, que de l'individuel, travaux individuels. Eric RODRIGUEZ fait part de la parution sur le site du Ministère des Sports la déclinaison des décisions sanitaires pour le sport valable du 28 novembre 2020 au 15 décembre 2020.

## POSITIONNEMENT REGIONAL

- **Echéancier**
  - Réunion des Commissions des Compétitions : 25/11/2020
    - Echanges autour d'un projet construit par la C.R. Compétitions
    - Objectifs : harmonisation régionale des reprises
  - Réunion du Conseil des Présidents : 27/11/2020
  - Réunion du Comité Directeur Régional : 28/11/2020
    - Présentation du calendrier modifié
    - Présentation des orientations des modifications règlementaires Jeunes
    - Présentation des orientations des modifications règlementaires Seniors
  - Communication envers les clubs et réunions de présentation aux clubs : **Décembre 2020**
- **Championnats Régionaux**
  - Reprise des Championnats **Jeunes de U13 à U18 : 09 et 10 janvier 2021**  
*Entraînement possible à partir du 15 décembre 2020*
  - Reprise des Championnats **Seniors et U20M : 13 et 14 février 2021**  
*Entraînement possible à partir du 20 janvier 2021*
- **Règles appliquées pour modification des calendriers**
  - Laisser libre les week-end prolongés (pour les clubs et les comités)
    - Pâques : 3 et 4 avril 2021 (*sauf U20M : journée A7 & Seniors : DR et PNF MED journée A8*)
    - Ascension : 15 et 16 mai 2021
    - Pentecôte : 22 et 23 mai 2021
  - Laisser libre les dates du P.P.F.
    - U12/U13
    - U14/U15 (*sauf TIS U14 en même temps que la Finale R2*)
  - Laisser libre un maximum sur les événements suivants :
    - Masters Régionaux 3x3 : 24 et 25 avril 2021
    - Super League Open Plus : 22 et 23 mai 2021 (*en attente de la confirmation fédérale*)
    - Coupes Départementales annoncées : 3 et 4 avril 2021 (0032) / 12 et 13 juin 2021 (0034)
- **Projets de calendrier**
  - Annexe 1 – explication donnée – DR → date reportée
- **Finales**
  - Avril 2021 :**
    - Master Régional 3x3 (U13/U15/U18/Senior) : **24 et 25 avril 2021**
  - Mai 2021**
    - Super League Open Plus – Région Occitanie : **22 et 23 mai 2021 (sous réserve)**
  - Juin 2021**
    - Championnats Interdépartementaux Jeunes Pyrénées : **12 et 13 juin 2021**
    - Championnats Régionaux Division 2 – Jeunes : **19 et 20 juin 2021**
    - Championnats U20M – Finales de secteur : **19 et 20 juin 2021**
    - Championnats Régionaux Jeunes et Seniors : **26 et 27 juin 2021**
  - Juillet 2021**
    - Junior League Open Plus – Région Occitanie : **03 et 04 juillet 2021 (sous réserve)**



## 2.2.2. Présentation des modifications des textes réglementaires (Eric RODRIGUEZ)

### 2.2.2.1. Validation des règlements sportifs particuliers Jeunes et Seniors

#### ▪ JEUNES

CHAMPIONNATS JEUNES RÉGIONAUX	
DIVISION	MODIFICATIONS
<b>RMU17</b>	PAS DE MODIFICATION
<b>RMU15</b>	Phase finale : Quarts (RS): 1 <sup>er</sup> contre 8 <sup>ème</sup> / 2 <sup>ème</sup> contre 7 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup> contre 6 <sup>ème</sup> / 4 <sup>ème</sup> contre 5 <sup>ème</sup> Demi-finales Trophée (AR): perdants quarts → Finale Trophée Demi-finales Titre (AR): vainqueurs quarts → Finale Occitanie
<b>RFU18</b>	PAS DE MODIFICATION
<b>RFU15</b>	Suppression des demi-finales Finale Occitanie : 1 <sup>ère</sup> du classement contre 2 <sup>ème</sup> du classement



CHAMPIONNATS JEUNES RÉGIONAUX DIVISION 2		
Division	Secteur PYRENEES	Secteur MEDITERRANEE
<b>RMU20-2</b>	<b>1 x 8 équipes</b>	<b>1 x 8 équipes</b>
	Phase 1 : Championnat A/R	Phase 1 : Championnat A/R
	Phase 2 : Finale de secteur (R2) entre 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> de la poule	Phase 2 : Finale de secteur (R2) entre 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> de la poule
Finale Occitanie : entre les Vainqueurs des finales de secteur		





Division	Secteur PYRENEES	Secteur MEDITERRANEE
<b>RMU17-2</b>	<b>2 x 6 équipes</b> Phase 1 : Championnat A/R Phase 2 : Championnat A/R avec scores acquis <i>Groupe A : 1<sup>er</sup> à 4<sup>ème</sup> / Groupe B : 5<sup>ème</sup> à 7<sup>ème</sup></i>	<b>1 x 8 équipes</b> Championnat A/R
	Finale Occitanie : 1 <sup>er</sup> groupe A PYR contre 1 <sup>er</sup> MED	
<b>RFU18-2</b>	<b>2 x 6 équipes</b> Phase 1 : Championnat A/R Phase 2 : Championnat A/R avec scores acquis <i>Groupe A : 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> / Groupe B : 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> /            Groupe C : 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup></i>	<b>1 x 6 équipes</b> Phase 1 : Championnat A/R Phase 2 : Championnat A/R <b>avec R.A.Z.</b> <i>Groupe A : 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> / Groupe B : 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> /            Groupe C : 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup></i>
	Finale Occitanie : 1 <sup>er</sup> groupe A PYR contre 1 <sup>er</sup> groupe A MED	

Division	Secteur PYRENEES	Secteur MEDITERRANEE
<b>RMU15-2</b>	<b>1 x 8 équipes</b> Championnat A/R	<b>1 x 7 équipes</b> Championnat A/R
	Finale Occitanie : 1 <sup>er</sup> PYR contre 1 <sup>er</sup> MED	
<b>RFU15-2</b>	<b>1 x 8 équipes</b> Championnat A/R	<b>1 x 7 équipes</b> Phase 1 : Championnat A/R Phase 2 : en fonction du classement Phase 1 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Play-Off : match A/R - 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup></li> <li>• Classement 1 : match A/R - 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup></li> <li>• Classement 2 : championnat Aller - 5<sup>ème</sup> à 7<sup>ème</sup></li> </ul>
	Finale Occitanie : 1 <sup>er</sup> PYR contre Vainqueur Play-Off MED	



## CHAMPIONNATS JEUNES RÉGIONAUX DIVISION 2

Division	Secteur PYRENEES	Secteur MEDITERRANEE
<b>RMU13-2</b>	<p><b>2 x 8 équipes</b></p> <p>Phase 1 : Championnat A/R</p> <p>Phase 2 : Finale de secteur (R2) entre les deux 1<sup>er</sup> de poule</p>	<p><b>1 x 6 équipes</b></p> <p>Phase 1 : Championnat A/R</p> <p>Phase 2 : rencontres A/R (retour mieux classé)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• demi-finales : 1<sup>er</sup> / 4<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup></li> <li>• Classement : 5<sup>ème</sup> / 6<sup>ème</sup></li> </ul> <p>Phase 3 : Finale de secteur (R2) entre les vainqueurs des demis</p>
	Finale Occitanie : entre les Vainqueurs des finales de secteur	
<b>RFU13-2</b>	<p><b>2 x 8 équipes</b></p> <p>Championnat A/R</p>	
	Finale Occitanie : 1 <sup>er</sup> poule A - PYR contre 1 <sup>er</sup> poule B - PYR	



## CHAMPIONNATS JEUNES INTERDEPARTEMENTAUX PYRENEES

Divisions	Formule
<b>IDMU20 A</b>	<p><b>1 x 8 équipes</b></p> <p>Championnat Aller / Retour</p>
	Finale ID : 1 <sup>er</sup> poule contre 2 <sup>ème</sup> poule
<b>IDMU20 B</b>	<p><b>2 x 8 équipes</b></p> <p>Championnat Aller / Retour</p>
	Finale ID : 1 <sup>er</sup> poule A contre 1 <sup>er</sup> poule B



Divisions	Formule
IDMU17 IDFU18 IDMU15 IDFU15 IDMU13 IDFU13	<b>2 x 8 équipes</b> Championnat Aller / Retour  Finale ID : 1 <sup>er</sup> poule A contre 1 <sup>er</sup> poule B

## Réactions des membres :

- Brigitte DESBOIS : est-ce que sur le calendrier, il est prévu d'allonger les dates jusqu'en juin – OUI
- Richard BERGAMO : demande l'envoi de tous les documents de la Commission des Compétitions – Tous ces documents seront envoyés à tous les membres du Comité Directeur et à toutes les Commissions Sportives Départementales.
- Jean-Luc COMBES : pour le FFR il est disponible jusqu'au 15 décembre 2020.

Le Président Jean-Jacques DESSAINT demande d'acter sur ces orientations pour les Championnats des Jeunes.

Pour : 20 / Contre : 0 / Abstention : 0 (Catherine EMERY n'a pas participé car non-présente au moment du vote)

**Les orientations pour les Championnats des Jeunes sont actées à l'unanimité.**

## ▪ SENIORS

Les modifications réglementaires pour les Seniors sont présentées sous 2 configurations dégradée et très dégradée. Scénario P1 et Scénario P2, sachant que **le vote des dispositions réglementaires se fera sur un seul scénario.**

DIVISION	Scénario P1	Scénario P2
PNF	<p><b>Article 9 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>ère</sup> phase : <b>ARRET à la fin des rencontres ALLER</b></li> <li>Création d'une phase intermédiaire : 1bis</li> <li>Dissociation des poules PYR / MED sur la phase 1bis</li> <li><b>Phase 1bis – PYR</b> : création de 3 poules en fonction du classement arrêté – rencontres Aller/Retour avec remise à zéro des résultats <ul style="list-style-type: none"> <li>Play-Off : 1<sup>ère</sup> à 4<sup>ème</sup></li> <li>Classement : 5<sup>ème</sup> à 8<sup>ème</sup></li> <li>Maintien : 9<sup>ème</sup> à 12<sup>ème</sup></li> </ul> </li> <li><b>Phase 1bis – MED</b> : création de 2 poules en fonction du classement arrêté – rencontres Aller uniquement avec intégration des rencontres jouées en phase 1 entre les équipes concernées <ul style="list-style-type: none"> <li>Play-Off : 1<sup>ère</sup> à 5<sup>ème</sup></li> <li>Maintien : 6<sup>ème</sup> à 10<sup>ème</sup></li> </ul> </li> </ul> <p><b>Article 10 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Suppression des demi-finales</li> <li>Finale Occitanie : 1<sup>er</sup> PYR contre 1<sup>er</sup> MED</li> </ul> <p><b>Article 13 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Descente en PYR – en fonction du classement de la poule de Maintien – 2<sup>ème</sup> à 4<sup>ème</sup> de cette poule</li> <li>Descente en MED – en fonction du classement de la poule de Maintien</li> </ul>	

Réaction sur la catégorie PNF : Brigitte DESBOIS : apprécie de voir que des Finales Occitanie sont prévues, beaucoup de pédagogie.

DIVISION	Scénario P1	Scénario P2
RF2	<p><b>Article 9 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>ère</sup> phase : <b>ARRET à la fin des rencontres ALLER</b></li> <li>Création d'une phase intermédiaire : 1bis</li> <li>Dissociation des poules PYR / MED sur la phase 1bis</li> <li><b>Phase 1bis – PYR</b> : création de 8 poules en fonction du classement arrêté <ul style="list-style-type: none"> <li>Poule 1 = croisement PYR A / PYR D</li> <li>Poule 2 = croisement PYR B / PYR C</li> </ul>                     – rencontres Aller/Retour avec REMISE A ZERO DES RESULTATS <ul style="list-style-type: none"> <li>Accession – poules 1 et 2 : 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup></li> <li>Classement A – poules 1 et 2 : 3<sup>ème</sup> à 4<sup>ème</sup></li> <li>Classement B – poules 1 et 2 : 5<sup>ème</sup> à 6<sup>ème</sup></li> <li>Classement C – poule 2 : 7<sup>ème</sup> à 8<sup>ème</sup></li> <li>Maintien – poule 2 : 9<sup>ème</sup> à 10<sup>ème</sup></li> </ul>                     – rencontres Aller avec intégration des rencontres jouées en phase 1 entre les équipes concernées <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien – poule 1 : 7<sup>ème</sup> à 10<sup>ème</sup></li> </ul> </li> <li><b>Phase 1bis – MED</b> : création de 2 poules en fonction du classement arrêté – rencontres Aller avec intégration des rencontres jouées en phase 1 entre les équipes concernées <ul style="list-style-type: none"> <li>Accession : 1<sup>ère</sup> à 5<sup>ème</sup></li> <li>Maintien : 6<sup>ème</sup> à 12<sup>ème</sup></li> </ul> </li> </ul> <p><b>Article 10 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Qualification des équipes 3<sup>ème</sup> des 3 poules Accession en demi-finale directement</li> <li>Quart : 2<sup>ème</sup> Accession PYR 1 / 2<sup>ème</sup> Accession PYR 2 (réception par le meilleur ranking des PLAY-OFF)</li> <li>Demi-finales : ranking entre les 4 équipes qualifiées (1<sup>er</sup> ACC-MED, 1<sup>er</sup> ACC-PYR, 1<sup>er</sup> PO2-PYR et vainqueur Quart) – rencontre simple <ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>er</sup> du ranking contre Vainqueur du 1/2 de finale</li> <li>2<sup>ème</sup> du ranking contre 3<sup>ème</sup> du ranking</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Article 12 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Montée directe pour les équipes participantes au quart et aux demi-finales</li> </ul> <p><b>Article 13 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Descente en fonction du classement des poules Maintien – phase 1bis</li> </ul>	<p><b>Article 9 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>ère</sup> phase : <b>ARRET à la fin des rencontres ALLER</b></li> <li>Création d'une phase intermédiaire : 1bis</li> <li>Dissociation des poules PYR / MED sur la phase 1bis</li> <li><b>Phase 1bis – PYR</b> : création de 8 poules en fonction du classement arrêté – rencontres Aller/Retour avec intégration des rencontres jouées en phase 1 entre les équipes concernées <ul style="list-style-type: none"> <li>Play-Off – poules 1 et 2 : 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup></li> <li>Classement A – poules 1 et 2 : 3<sup>ème</sup> à 4<sup>ème</sup></li> <li>Classement B – poules 1 et 2 : 5<sup>ème</sup> à 6<sup>ème</sup></li> </ul>                     – rencontres Aller avec intégration des rencontres jouées en phase 1 entre les équipes concernées <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien – poules 1 et 2 : 7<sup>ème</sup> à 10<sup>ème</sup></li> <li>✓ Poule 1 = croisement PYR A / PYR B</li> <li>✓ Poule 2 = croisement PYR C / PYR D</li> </ul> </li> <li><b>Phase 1bis – MED</b> : création de 2 poules en fonction du classement arrêté – rencontres Aller avec intégration des rencontres jouées en phase 1 entre les équipes concernées <ul style="list-style-type: none"> <li>Play-Off : 1<sup>ère</sup> à 5<sup>ème</sup></li> <li>Maintien : 6<sup>ème</sup> à 12<sup>ème</sup></li> </ul> </li> </ul> <p><b>Article 10 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Qualification des équipes 1<sup>ère</sup> des 3 poules Play-Off en demi-finale directement</li> <li>Quart : 2<sup>ème</sup> Play-Off PYR 1 / 2<sup>ème</sup> Play-Off PYR 2 (réception par le meilleur ranking des PLAY-OFF)</li> <li>Demi-finales : ranking entre les 4 équipes qualifiées (1<sup>er</sup> PO-MED, 1<sup>er</sup> PO1-PYR, 1<sup>er</sup> PO2-PYR et vainqueur Quart) – rencontre simple <ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>er</sup> du ranking contre Vainqueur du 1/2 de finale</li> <li>2<sup>ème</sup> du ranking contre 3<sup>ème</sup> du ranking</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Article 12 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Montée directe pour les équipes participantes au quart et aux demi-finales</li> </ul> <p><b>Article 13 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Descente en fonction du classement des poules Maintien – phase 1bis</li> </ul>

Suivant les annonces gouvernementales possibilité de demander aux membres du CODIR de revoir la copie.

### Réaction sur la catégorie RF2 :


Richard BERGAMO : demande une confirmation que suite à la phase 1bis sur la ligne rencontre A/R remise à zéro des résultats pour accession/classement A-B-C et maintien - exact

David SANTOS-ROUSSEAU : pour le vote de l'orientation simplement P1 ou bien les P1 et P2 – seul vote sur un scénario

Patrice PY : demande quand les clubs seront prévenus : la semaine prochaine avec la présentation du scénario P1 et ensuite P2

Jean-Luc COMBES : le vote P1, si la crise continue le vote ira sur le scénario P2 et ceci avant le 31/12/2020

Jean-Jacques DESSAINT : le scénario P2 est présenté mais le vote se fera d'abord sur le scénario P1, et si besoin dans le courant décembre on fera le vote sur le P2. Alors une consultation à distance sera réalisée par le secrétariat général.

 <b>MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES PNM</b>		
DIVISION	Scénario P1	Scénario P2
PNM	<p><b>Article 9:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Modification de la deuxième phase</b></li> <li>• En fonction du classement final de cette phase,               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Les équipes classées de la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> place seront qualifiées dans la poule d'accession (du secteur)</li> <li>◦ Les équipes classées de la 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> place seront qualifiées dans la poule de classement (du secteur)</li> <li>◦ Les équipes classées de la 5<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup> place seront qualifiées pour la poule de maintien (du secteur)</li> </ul> </li> <li>• Poule d'accession : (par secteur)               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Une poule de 4 équipes se jouera en aller/retour avec intégration des rencontres jouées en phase 1 entre les équipes concernées</li> </ul> </li> <li>• Poule de Classement : (par secteur)               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Une poule de 4 équipes se jouera en aller/retour avec intégration des rencontres jouées en phase 1 entre les équipes concernées</li> </ul> </li> <li>• Poule de maintien : (par secteur)               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Une poule de 6 équipes se jouera en aller/retour avec intégration des rencontres jouées en phase 1 entre les équipes concernées .</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Article 11:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Finale directe entre les deux équipes vainqueur des rencontres entre les 1<sup>er</sup> de poule de chaque secteur</b></li> </ul>	<p><b>Article 9:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Modification de la deuxième phase et de la troisième phase</b></li> <li>• <b>Suppression de la troisième phase</b></li> <li>• Deuxième phase par secteur :               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Rencontre entre les équipes classées 1<sup>ère</sup> :                   <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elle se joue en deux rencontres gagnées</li> <li>▪ Rencontre Retour et Belle éventuelle au domicile de l'équipe ayant le meilleur ranking</li> </ul> </li> <li>◦ Rencontre Aller/Retour avec accueil de la rencontre retour pour l'équipe ayant le meilleur ranking                   <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ entre les équipes classées 2<sup>ème</sup></li> <li>▪ entre les équipes classées 3<sup>ème</sup></li> <li>▪ entre les équipes classées 4<sup>ème</sup></li> <li>▪ entre les équipes classées 5<sup>ème</sup></li> <li>▪ entre les équipes classées 6<sup>ème</sup></li> <li>▪ entre les équipes classées 7<sup>ème</sup></li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> <p><b>Article 11:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Finale directe entre les deux équipes vainqueur des rencontres entre les 1<sup>er</sup> de poule de chaque secteur</b></li> </ul> <p><b>Article 14:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Les équipes vainqueur de la rencontre entre les 1<sup>er</sup> de poule (1<sup>ère</sup> phase) accèdent à la NMB pour la saison suivante.</li> </ul>

Pour information PMN : la 1<sup>ère</sup> phase concerne tous les matchs aller

### Réaction sur la catégorie PNM :

Christophe RODRIGUEZ : matchs en retard pour cas COVID, il va y avoir un problème dans les dates car la reprise se faisant en février 2021 et l'on ne doit pas dépasser la phase aller.

Richard BERGAMO : difficultés sur l'échéancier, pourquoi ne pas jouer en semaine – attention à la distance  
Remotivation des arbitres : quelques matchs en semaine possible mais concerne les 2 métropoles.

DIVISION	Scénario P1	Scénario P2
RM2	<p><b>Article 9 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>ère</sup> phase : <b>ARRET à la fin des rencontres ALLER</b></li> <li><b>Création d'une phase intermédiaire : 1bis</b></li> <li>Phase 1bis : croisement des poules par secteur</li> <li><b>Phase 1bis :</b> création de poules en fonction du classement arrêté – rencontres Aller/Retour avec intégration des rencontres jouées en phase 1 entre les équipes concernées               <ul style="list-style-type: none"> <li>Accession : 1<sup>ère</sup> à 3<sup>ème</sup></li> <li>Classement 1 : 4<sup>ème</sup> à 6<sup>ème</sup></li> <li>Classement 2 : 7<sup>ème</sup> à 9<sup>ème</sup></li> <li>Classement 3 : 10<sup>ème</sup> à 12<sup>ème</sup></li> </ul> </li> <li>Deuxième phase : les équipes finissant 1<sup>ère</sup> des poules Accession sont qualifiées pour cette phase</li> </ul> <p><b>Article 11 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Suppression des demi-finales</li> <li>Finale :               <ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>ère</sup> Accession PYR / 1<sup>ère</sup> Accession MED</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Article 14 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les équipes terminant 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> des poules Accession accèdent à la PNM pour la saison suivante.</li> </ul> <p><b>Article 15 :</b></p> <p>Poules PYRNEES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les équipes finissant 3<sup>ème</sup> à 6<sup>ème</sup> de la poule Classement 3 descendent en Régionale 3.</li> </ul> <p>Poules MEDITERRANEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les équipes des poules Classement 2 (2<sup>ème</sup> à 6<sup>ème</sup>) et toutes les équipes du Classement 3 descendent en Régionale 3. Le classement dans ces poules sera utilisé pour le ranking (voir article 16).</li> </ul>	<p><b>Article 9 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>ère</sup> phase : <b>ARRET à la fin des rencontres ALLER</b></li> <li><b>Création d'une phase intermédiaire : 1bis</b></li> <li>Phase 1bis : croisement des poules par secteur</li> <li><b>Phase 1bis :</b> création de poules en fonction du classement arrêté – rencontres Aller/Retour avec intégration des rencontres jouées en phase 1 entre les équipes concernées               <ul style="list-style-type: none"> <li>Accession : 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup></li> <li>Classement 1 : 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup></li> <li>Classement 2 : 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup></li> <li>Classement 3 : 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup></li> <li>Classement 4 : 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup></li> <li>Classement 5 : 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup></li> </ul> </li> <li>Deuxième phase : les équipes finissant 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> des poules Accession sont qualifiées pour cette phase</li> </ul> <p><b>Article 11 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Passage en demi-finale en rencontre simple</li> <li>Demi-finales :               <ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>ère</sup> Accession PYR / 2<sup>ème</sup> Accession MED</li> <li>1<sup>ère</sup> Accession MED / 2<sup>ème</sup> Accession PYR</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Article 14 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les équipes terminant 2<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> des poules Accession accèdent à la PNM pour la saison suivante.</li> </ul> <p><b>Article 15 :</b></p> <p>Poules PYRNEES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les équipes du Classement 5 descendent en Régionale 3. Le classement dans ces poules sera utilisé pour le ranking (voir article 16).</li> </ul> <p>Poules MEDITERRANEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les équipes des poules Classement 3 (2<sup>ème</sup> à 4<sup>ème</sup>) et toutes les équipes du Classement 4 et du Classement 5 descendent en Régionale 3. Le classement dans ces poules sera utilisé pour le ranking (voir article 16).</li> </ul>

DIVISION	Scénario P1	Scénario P2
RM3	<p><b>Article 9 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>ère</sup> phase : <b>ARRET à la fin des rencontres ALLER</b></li> <li><b>Création d'une phase intermédiaire : 1bis</b></li> <li>Phase 1bis : croisement des poules par secteur</li> <li><b>Phase 1bis :</b> création de poules en fonction du classement arrêté – rencontres Aller/Retour avec intégration des rencontres jouées en phase 1 entre les équipes concernées               <ul style="list-style-type: none"> <li>Accession : 1<sup>ère</sup> à 3<sup>ème</sup></li> <li>Classement 1 : 4<sup>ème</sup> à 6<sup>ème</sup></li> <li>Classement 2 : 7<sup>ème</sup> à 9<sup>ème</sup></li> <li>Classement 3 : 10<sup>ème</sup> à 12<sup>ème</sup></li> </ul> </li> <li>Deuxième phase : les équipes finissant 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> des poules Accession sont qualifiées pour cette phase</li> </ul> <p><b>Article 11 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Finale : 1<sup>ère</sup> Accession / 2<sup>ème</sup> Accession</li> </ul> <p><b>Article 12 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>SUPPRESSION DE LA FINALE D'ACCESSION</b></li> </ul> <p><b>Article 14 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les équipes terminant 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de la poule Accession accèdent à la RM2 pour la saison suivante.</li> </ul>	

Le Président Jean-Jacques DESSAINT demande d'acter sur ces orientations pour les Championnats des Seniors sur le Scénario P1.

Pour : 20 / Contre : 0 / Abstention : 0 (Catherine EMERY a participé au vote, Laurent LACAZE a dû quitter la réunion pour raison professionnelle)

**Les orientations pour les Championnats Seniors sont actées à l'unanimité.**

Catherine EMERY demande une confirmation sur le retour en salle des Seniors à compter du 20 janvier 2021 et des compétitions les 12 et 13 février 2021 - exact

## MODIFICATION DES R.S.P. SENIORS ET JEUNES

- Suite aux orientations validées ce jour, une proposition des textes règlementaires vous sera communiquée prochainement.
- Une consultation à distance sera faite avec la diffusion des textes modifiées :
  - Vote à distance sera lancé par le Secrétariat Général.
  - Réalisation d'un PV de consultation
  - Communication au service juridique de la FFBB de l'ensemble des textes et de leur validation par le Comité Directeur Régional (date butoir : 19/12/2020)



### 2.2.2.2. Réforme des Championnats Seniors

## REFORME DES CHAMPIONNATS SENIORS

### Seniors Féminines :

- Continuité ?
- Report d'une saison ?
- Evolution possible ?

Division	2021/2022	2022/2023
PNF	2 x 12 équipes	2 x 12 équipes
RF2	3 x 12 équipes PYR 1 x 10 équipes MED	4 x 10 équipes

### Seniors Masculins :

- Continuité ?
- Report d'une saison ?
- Evolution possible ?

Division	2021/2022	2022/2023	2023/2024
PNM	<b>24 équipes</b> MED : 12 / PYR : 12 Dont 2 espoirs	<b>20 équipes</b> MED : 10 / PYR : 10 Dont 2 espoirs	<b>16 équipes</b> MED : 8 / PYR : 8 Dont 2 espoirs
RM2	36 équipes MED : 12 / PYR : 24 Dont 2 espoirs	36 équipes MED : 12 / PYR : 24 Dont 2 espoirs	36 équipes MED : 12 / PYR : 24 Dont 2 espoirs
RM3	48 équipes MED : 12 / PYR : 36	48 équipes MED : 12 / PYR : 36	48 équipes MED : 12 / PYR : 36





Présentation de cette réforme, la décision sera à prendre lors du prochain CODIR de mai 2021.

Question de Jean-Jacques DESSAINT : si la réforme de la N3 est reportée on aurait droit à 2 accessions à l'échelon régional, réponse : OUI.

Eric RODRIGUEZ quitte la séance pour rendez-vous Aurore reprend l'ordre du jour.

### **2.2.2.3. Validation du règlements 3x3 (Aurore FILLIATRE)**

- Obligation régionale d'organiser un Master de Ligue
- La Fédération a arrêté un Règlement Sportif Particulier des Championnats 3x3.
- Problème de faisabilité par rapport au texte fédéral.
- Conséquence : modifier le R.S.P. 3x3 pour le rendre compatible et réalisable sur la Région Occitanie.

Aurore demande la modification de l'article 5 du Règlement Sportif Particulier du Championnat de clubs 3x3 : organisation de la phase régionale à **12 équipes au lieu de 16.**

Les 12 équipes correspondent : au champion des Séries de chaque Comité du ressort territorial de la Ligue + le 2<sup>ème</sup> du Championnat du Comité accueillant + le 2<sup>ème</sup> du Championnat du Comité avec le plus d'équipes participantes.

Pour : 20 / Contre : 0 / Abstention : 0 (Catherine EMERY a participé)

<b>Les modifications du RSP 3x3 sont adoptées à l'unanimité.</b>
--

## **2.3. Formation et Emploi**

### **2.3.1. Présentation des modifications des actions PPF : U13**

Alain PUEL demande à Richard BERGAMO de se présenter car il est responsable du PPF et le référent PPF sur le CREPS de Toulouse. Ce dernier remercie la Ligue pour les responsabilités confiées. Il a assisté lundi matin 23/11/2020 à la réunion de l'ETR avec comme sujet l'annulation du TIT U13. Il est en attente des missions que lui confieront Alain et Patrick.

Patrick CHICANNE explique le débat sur la reprogrammation du TIT U13 qu'il a eu avec tous les CTF en charge de la formation du joueur, 2 possibilités :

- Reprogrammation du TIT sur un même lieu de 3 jours
- 2 Mini-Tournois sur une journée (sur le même site ou 2 sites différents)

Il a été retenu la première solution - du 12 au 14/02/2021 (Auch se repositionne les gymnases sont libres) Jean-Philippe OLIVEIRA s'occupe sur le plan restauration et hébergement. Le vendredi midi repas froid à prévoir par les Comités car ce n'est pas les vacances.

De ce fait le Camp des potentiels prévus du 13 au 15 février 2021 serait décalé du 18 au 20/02/2021 et le TIC de Zone en Côte d'Azur du 26 au 28 février 2021. Une communication vers les parents sera faite par les CTF pour les vacances de février.

Plan B étudié : suivant les mesures sanitaires pour un regroupement de 3 jours, possibilité de mini-tournois le samedi et le dimanche.

Protocole à respecter : huis clos – test PCR de moins de 48h pour les jeunes, revoir protocole préconisé par la FFBB...

Christophe RODRIGUEZ fait une parenthèse par rapport au huis clos - réticences des parents et attention aux réouvertures des salles qu'en janvier 2021.

Brigitte DESBOIS voire les protocoles de la protection des familles et des enfants.

### **2.3.2. Camp National U15**

28 jeunes garçons et 28 jeunes filles, au niveau national, ont été convoqués pour le 15 décembre 2020.

4 garçons (BUSSING. E, BADINBANGA. N ; TOURE. K du secteur Pyrénées et TAHET. R du secteur Méditerranée) et 4 filles (MICHEL. A ; COUMES. C ; RATIER. A du secteur Pyrénées et NIYITEGEKA. B du secteur Méditerranée) ont participé à ce Camp National. Les 20 garçons et 20 filles retenus pour les tests du Centre Fédéral Yvan MAININI seront connus fin janvier 2021.

Réunion des coachs U15 U18 à BOURGES annulée.

### **2.3.3 Pôles Espoirs**

Brigitte DESBOIS demande si tous les entraînements ont repris, réponse positive malgré les cas COVID la situation a bien été gérée par les responsables des 2 Pôles. Nous avons eu à déplorer un « closter » COVID-19 qui a obligé les 2 pôles à fermer pendant 1 semaine. Nos jeunes ont la chance de pouvoir s'entraîner normalement et l'autorisation du DTN de faire des matches inter-pôles.

### **2.3.4. Formation de Cadres (Alain PUEL)**

- BPJEPS ES BB sur le CREPS de Montpellier : ouverture le 7 décembre 2020.  
16 mois de formation professionnelle.  
Etude sur les besoins humains supplémentaires (en tant que technicien), Une étude va être faite pour les besoins humains, Bruno MARITON se propose de participer à ce projet.  
Les produits de la convention de prestation avec le CREPS de Montpellier non budgété sur l'exercice comptable.  
Jean-Jacques remercie Frank CAMBUS pour ce travail, reste les conventions à rectifier.
- Les Printanières (ex-Automnales)  
Travaux en cours.  
Brigitte DESBOIS insiste sur l'aide envers les bénévoles

## **2.4. Promotion, Développement et VxE (Gérard AVAL)**

Travaux commencés avec la confection de 3 feuilles de route :

- 3x3
- Démarche Citoyenne
- Label Formateur

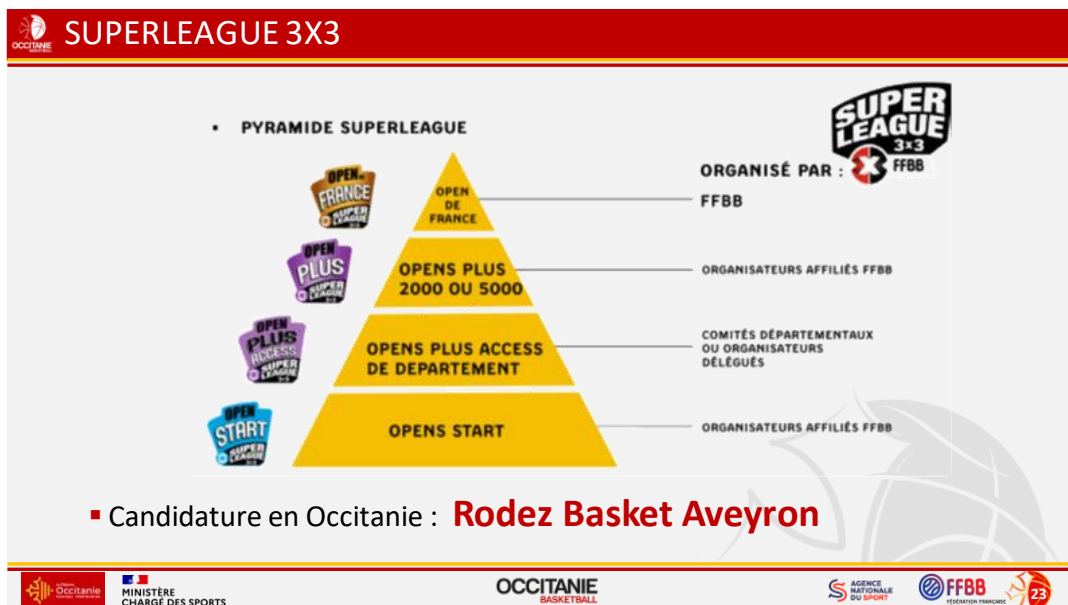
### **2.4.1. SuperLeague 3x3 et JuniorLeague**

Retour de la réunion des élus et référents 3x3 des Comités du jeudi 26 novembre 2020 :

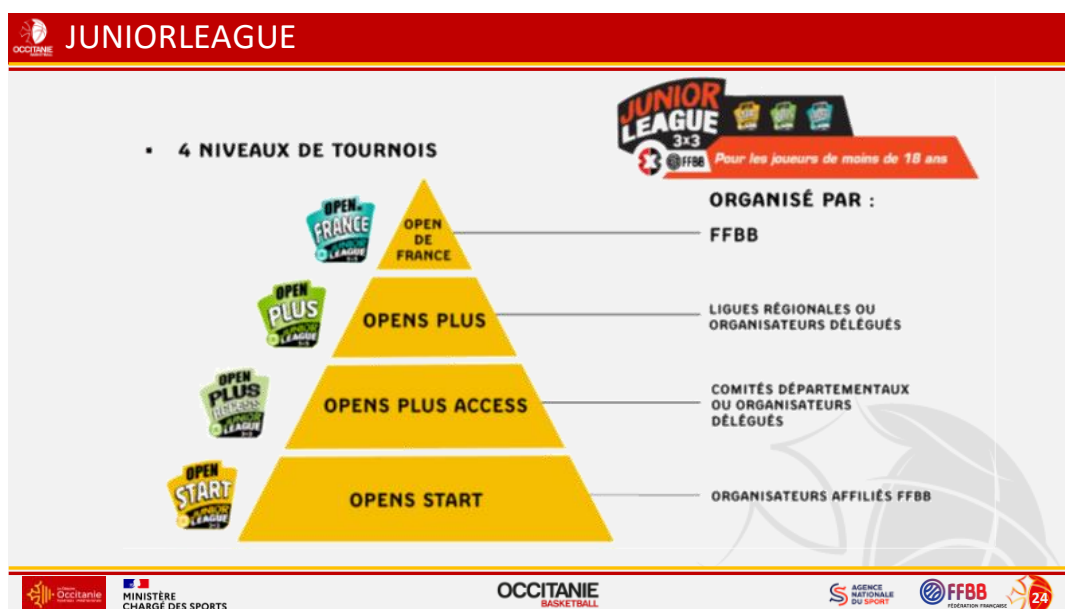
- Echanges constructifs avec les référents
- Création d'un OPEN PLUS ACCESS dans les départements (pas d'obligation des Comités car peut être délégués à un autre organisateur)
- Candidature OPEN PLUS : Rodez Basket Aveyron
- Nouveauté OPEN PLUS Junior League cette année

Brigitte DESBOIS indique que l'Open de France de la Junior League serait au mois d'août 2021 et l'Open de la Super League aura lieu du 14 au 18 juillet 2021. Dates des Open Plus : d'avril à Juin 2021. Le MASTER Régional se déroulera à Montauban les 24 et 25 avril 2021.

## Présentation de la pyramide SUPERLEAGUE



## Présentation de la JUNIORLEAGUE – 4 niveaux de Tournois



### 2.4.2. Démarche Citoyenne

Réunion prévue avec la Fédération le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

Rappel sur le LABEL FFBB Citoyen MAIF (1 – 2 ou 3 étoiles) pour la Ligue ce Label a une importance pour décerner les étoiles.

Dans les Comités : création d'une Commission Citoyenne.

Rappel de la date limite du dépôt des dossiers : le 31 mars 2021

Bruno MARITON demande si l'on peut intégrer la démarche citoyenne avec le VxE - non à différencier.

Catherine EMERY pensait la même chose du fait que c'est une pratique éco-responsable, transport,... Les actions de la Démarche Citoyenne sont transversales avec toutes les autres commissions.

### 2.4.3. Label Club Formateur

Plateforme dédiée pour une saisie par les clubs

Echéance le 31 janvier 2021

Obtention : 1 étoile -2 étoiles ou 3 étoiles

#### 2.4.4. Camps d'Été 2021

Process réimplanté. Communication sur les réseaux sociaux à compter du 7 décembre 2020.



**CAMPES D'ETE 2021**

**OCCITANIE BASKETBALL Summer Camps**

- Ordino (Andorre) – Juillet 2021**
  - Semaine 1
  - Semaine 2 – Spécial Féminin
- Arles-sur Tech – Août 2021**
  - Semaine 3 – Basket Polyvalence
  - Semaine 4

Logos: Occitanie, MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS, OCCITANIE BASKETBALL, AGENCE REGIONALE DU SPORT, FFBB, COMITÉ FRANÇAIS DE BASKETBALL

### 3. Agenda du Président

#### 3.1. Repas des collaborateurs

Celui-ci était prévu le 11 décembre 2020 sur le secteur de Toulouse, du fait de la crise sanitaire, il est reporté en début d'année 2021

#### 3.2. Réunion du Bureau Régional du samedi 12 décembre 2020 à 10h00 en visioconférence ou en présentiel

Réunion de Bureau le samedi 12 décembre 2020 en visioconférence.

### 4. Tour de Table

Richard BERGAMO (CD32) : RAS

Yves DESTOIT (CD09) : satisfait de voir que le TIC U12 a été attribué à Salies du Salat

Dominique LAVAL : demande si la Ligue a connaissance de la mise en place de l'e-Marque V2 – réponse la Ligue a donné les coordonnées d'un référent et une réunion est prévu le 9 décembre avec la Fédération.

Magali FERRIER (CD34) : Pas de question.

Christine COMBES : RAS

Jean-Luc COMBES : informations sur le FFR : sur 9 catégories 6 sont en dépassement sur le FFR, dépassements à voir RM2 et RM3, il y a un impact sur le secteur Pyrénéens. Véronique JORDAN travaille sur ce sujet. Difficulté du basket féminin sur le secteur méditerranéen R2 U18 U15.

Christophe RODRIGUEZ : se pose la question comment répartir les observations sur le nombre de rencontres à venir.

Paul BAUDOUX : les Journées Médicales devraient se dérouler à Toulouse le 20 mars 2021 au lieu du 13 mars 2021 (en attente de la COMED réunion le 3 décembre).

David DUPREY : remerciements adressés à Aurore, Eric et Bruno pour le travail accompli sur la Commission des Compétitions.

Florence LARROQUE (CT4682) : RAS et souhaite bon courage à tous.

Patrice PY : RAS espère prochaine réunion en présentiel.

Alain PUEL : il remercie tous les salariés de la Ligue mais aussi des Comités pour leur travail. Félicitations à tous.

Gérard AVAL : Rien de plus, souhait que le scénario P1 voit le jour.

Brigitte DESBOIS : responsable de la délégation jeunesse, rappel de la réunion du 7 décembre 2020 de la Commission Mini-Basket – effectif du mini-basket en baisse travaux sur la remotivation des jeunes et des

dirigeants – à voir une réflexion chez les jeunes – Retour au Jeu – le suivi des statistiques des licenciés (dossier d'Aurore).

Sandrine VILAPLANA : travaux faits sur la Commission Sportive.

Huguette CHAPPAT : demande à tous les membres s'ils ont la possibilité de se connecter à eFFBB, dans la négative lui adresser un mail. Car il serait souhaitable que les membres élus puissent accéder à eFFBB.

André FAESCH (CD30) : Très bonne réunion.

David SANTOS-ROUSSEAU : selon les décisions prises lors du Bureau du 10 novembre 2020, l'organisation du TIC U12 du 4 au 6 juin 2021 a été confiée à la CTC SALIES DU SALAT-SAINT GIRONS et enfin poursuite de l'annuaire de la Ligue.

Bruno MARITON (CT1166) : rebondi sur les propos de Brigitte sur la perte des licenciés -15% / -20%, le point crucial est de rechercher des licenciés Mini-Basket.

Maryline DUBOURG : RAS

André BOYRIE (CD65) : remerciements pour cette réunion.

Aurore FILLIATRE : elle indique qu'un tournoi 3x3 est programmé sur la ville de Tarbes le 19 juin 2021, très belle opération.

Véronique JORDAN : pour la caisse de péréquation : elle a fait un tableau avec tous les arbitres, les kilomètres, les clubs envoi à Christophe RODRIGUEZ. Elle demande quand sera en ligne les nouveaux Championnats pour préparer les désignations (U15F en plus). Beaucoup de travaux à faire sur FBI. Remercie tous les travaux faits sur la Commission des Compétitions.

Gérard NEBOUT : le traitement des dossiers disciplinaires se font en visioconférence → démarche citoyenne.

Patrick CHICANNE : RAS

Roselyne PORTAL (CD1248) :

Catherine EMERY : RAS – confirmation de la reprise des Championnats Jeunes le 9 janvier 2021. Demande les formations et revalidations des entraîneurs → reportées.

Jean-Jacques DESSAINT : aides exceptionnelles de l'Etat : possibilité d'obtenir des aides sur les mois d'octobre, novembre et voir décembre, les demandes ont été déposées en ligne.

Jean-Jacques DESSAINT remercie tous les membres pour leur présence, malgré les difficultés la Ligue continue ses missions, et l'espoir de récupérer les 5% de licenciés par le Retour au Jeu.

### Prochaine réunion du Comité Directeur Régional le samedi 6 février 2021.



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 13h15.



Fait à Cahors, le 30 novembre 2020.

La Secrétaire Générale,  
Huguette CHAPPAT

Le Secrétaire Général-Adjoint,  
David SANTOS ROUSSEAU

Le Président,  
Jean-Jacques DESSAINT